

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 18 février 2019, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours a été prescrite sur la demande formulée par le Président de la SAS LE ROUX TP et CARRIERES, siège social, 20 rue André Foy 29710 LANDUDEC en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter avec extension de la carrière de « Kervinou » à PLOZEVET au titre de la législation sur les installations classées.

Pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du **mardi 2 avril à 9H au jeudi 2 mai 2019 à 17H**, le dossier de l'enquête pourra être consulté soit dans sa version papier soit dans sa version numérisée dans les mairies de : PLOZEVET, POULDREUZIC et LANDUDEC aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux des mairies.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Rennes est M. Jean-Luc BOULVERT, retraité de la fonction publique territoriale. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : www.finistere.gouv.fr -rubrique publications légales. Le public pourra formuler ses observations par courriel adressé au nom du commissaire enquêteur à la mairie de PLOZEVET, commune siège de l'enquête. (mail commune@plozevet.bzh) Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susvisé.
Les mails reçus par le commissaire enquêteur au-delà de l'horaire de 17H le jour de la clôture de l'enquête publique ne pourront être pris en considération.
- sur support papier ou CD dans les mairies susvisées. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur disponible en mairie de PLOZEVET ; elles pourront également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :
-Mairie de PLOZEVET, 14 rue Jules-Ferry 29710 à l'attention de M. Jean-Luc BOULVERT commissaire enquêteur et seront dans ce cas annexées au registre tenu à disposition du public en ce lieu.

- sur poste informatique à la Préfecture du Finistère, 42 boulevard Dupleix à QUIMPER, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le dossier d'enquête publique contient toutes les pièces requises au titre de l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment l'information délivrée par la Mission régionale d'autorité environnementale en date du 2 octobre 2018.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de PLOZEVET selon les modalités suivantes :

- le mardi 2 avril 2019 de 9H à 12H
- le vendredi 12 avril 2019 de 14H à 17H
- le mercredi 24 avril 2019 de 9H à 12H
- le jeudi 2 mai 2019 de 14H à 17H

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de PLOZEVET, siège de l'enquête, ainsi que dans les 2 autres mairies concernées par l'enquête et sur le site Internet de la Préfecture pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre les décisions à la suite de cette enquête publique est le Préfet du Finistère.